

FR

De quoi est faite la plaque de protection?

La plaque pour cheminée est fabriquée en verre trempé avec un effet verre dépoli, obtenu grâce à un film durable appliqué sur la surface arrière. Les bords polis augmentent la sécurité d'utilisation et la surface lisse facilite le nettoyage. La plaque protège le sol contre les étincelles, les braises et les salissures.

Instructions de montage

1. Nettoyez et séchez la surface sur laquelle la plaque sera placée.
2. Assurez-vous que le sol est plat afin que le verre repose sur toute sa surface.
3. Placez la plaque avec précaution de sorte que le côté avec le film soit orienté vers le sol.
4. Vérifiez que la plaque repose de manière stable sur le sol et ne se déplace pas pendant l'utilisation.

Nettoyage et entretien

La plaque doit être nettoyée avec un chiffon doux et humide ou une éponge avec un détergent doux. Évitez les produits abrasifs, les outils tranchants et les produits chimiques agressifs qui pourraient endommager la surface du verre. Un nettoyage régulier permet de préserver l'esthétique et de protéger efficacement le sol contre les salissures.

Important ! Respectez les précautions de sécurité lors de l'utilisation du produit.

Le produit est fabriqué en verre – manipulez-le avec précaution afin d'éviter toute casse ou dommage. Le produit est destiné uniquement à protéger le sol devant une cheminée ou un poêle. Ne l'utilisez pas comme support pour d'autres appareils et ne brûlez pas de matériaux directement sur sa surface. La plaque doit être utilisée sur une surface stable et plane. Ne la placez pas dans des endroits où elle pourrait se déplacer ou perdre sa stabilité. Il n'est pas recommandé de placer des poêles ou cheminées avec pieds directement sur la plaque. La pression ponctuelle des pieds peut endommager le verre. Si le verre se fissure ou s'écaille, cessez immédiatement l'utilisation. Lors du transport, tenez la plaque uniquement par les bords. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des dommages au produit ou des blessures.